

EN FOI DE QUOI, les soussignés, dûment autorisés par leurs Gouvernements respectifs, ont signé le présent Accord.

FAIT en deux exemplaires, à Kigali, le 25^e jour de octobre 1981, en Français et en Anglais, chaque version faisant également foi.

Pour le gouvernement du Canada

PIERRE DE BANÉ
*Ministre de l'Expansion
Économique Régionale*

*Pour le gouvernement de la
République Rwandaise*

FRANCOIS NGARUKIYINTWALI
*Ministre des Affaires Étrangère
et de la Coopération*